

Le redéploiement des mouvances terroristes en Afrique

Par M. Mohammed Tawfik MOULINE

Directeur Général de l'Institut Royal
des Etudes Stratégiques

La question sécuritaire figure, avec le changement climatique, la poussée urbaine sans précédent dans le monde et la transformation des espaces ruraux en zones artificialisées, comme un défi majeur que l'Afrique se doit de relever afin d'assurer son développement autonome, tel que l'a toujours plaidé Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste. L'autonomie ne signifie pas être indépendant. Elle incarne la capacité pour l'Afrique à décider pour elle-même et à faire entendre sa voix dans le concert des nations.

La présente note donne un aperçu sur l'évolution de la menace terroriste en Afrique, met en exergue les limites actuelles de la lutte anti-terroriste au niveau du continent africain, retrace quelques perspectives d'avenir et souligne le rôle actif du Maroc en la matière.

1. Evolution de la menace terroriste en Afrique

A l'heure actuelle, les deux principales nébuleuses terroristes mondiales disposent de filiales en Afrique, continent qui recense à lui seul, depuis 2000, près de la moitié des conflits civils dans le monde. Al Qaida est représentée par ses deux branches Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), active en Afrique de l'Ouest et Al-Shabaab, acteur majeur du conflit en Somalie.

Pour sa part, l'Organisation Etat Islamique en Irak et au Levant, après avoir établi une première wilaya africaine en Libye à l'automne 2014, compte désormais de nombreux gouvernorats, principalement en Afrique de l'Ouest, avec l'allégeance d'une faction du MUJAO et de Boko Haram et en Afrique de l'Est, à la faveur des diverses défections subies par le groupe Al-Shabaab, notamment, dans le Puntland, au Kenya et au Mozambique.

Cette extension géographique des mouvances terroristes en Afrique obéit à trois déterminants :

- L'existence d'Etats où subsistent des conflits internes, lesquels engendrent un appauvrissement et des déplacements de populations ainsi qu'un affaiblissement des appareils étatiques. Cela crée un environnement propice à la propagation de la doctrine idéologique islamiste, aux activités de recrutement sous couvert d'aide humanitaire et à l'approvisionnement en armement, comme l'illustre l'exemple libyen et ses retombées au Mali et ailleurs.

- La présence de richesses naturelles, désormais exploitées par les groupes terroristes pour financer leurs actions. Cela vient s'ajouter à leurs activités de soutien logistique des réseaux de contrebande et de narcotrafic.
- La concentration d'intérêts étrangers dans les zones en question, notamment, les entreprises multinationales, les établissements touristiques ou les organisations humanitaires, qui représentent des cibles des jihadistes en Afrique.

Les modes opératoires des mouvements terroristes en Afrique ont fortement évolué au cours des vingt dernières années. La mutation majeure constatée, commune à tous les groupes terroristes, réside dans l'utilisation intensive des nouvelles technologies de la communication, des réseaux sociaux et, également, du Dark web.

Les groupes terroristes en Afrique ont adapté leurs modes d'action à la présence pérenne de forces étrangères dans les zones d'action, privilégiant les kidnappings et les attaques éclairs. Ils poursuivent leur enracinement local, multipliant les alliances avec les clans et les tribus et se constituant ainsi des sanctuaires. Ces groupes mettent en œuvre une stratégie de déstabilisation, comme en Libye ou au Mozambique.

2. Limites et perspectives de la lutte anti-terroriste au niveau du continent africain

La lutte contre les mouvances terroristes en Afrique se heurte à une série d'obstacles ayant trait, d'une part, aux vulnérabilités multiples du continent africain et d'autre part, à la multiplicité des acteurs et des agendas, parfois contradictoires.

Les Etats africains n'ont pas réussi, pour l'instant, à s'organiser collectivement pour lutter contre une menace continentale. Aussi l'architecture africaine de paix et de sécurité ne parvient-elle pas à produire ses fruits, du fait des contraintes matérielles et des multiples chevauchements de compétences entre l'Union africaine et les communautés régionales.

La gouvernance sécuritaire en Afrique est confrontée à la non-opérationnalisation des mécanismes prévus dans les textes, tels le Groupe des Sages ou les Forces africaines en attente ainsi qu'à la multiplicité des intervenants et à la faible coordination entre les différentes entités africaines, chargées de la supervision du système.

De plus, les nombreuses coalitions internationales présentes sur le continent n'ont, pour le moment, pas été en mesure d'endiguer la menace terroriste du fait d'un manque de coordination. Or, la lutte contre le terrorisme en Afrique est devenue une guerre de renseignement technologique, se déroulant sur un théâtre immense, ce qui nécessite une coopération accrue des Etats.

Face aux limites de l'approche sécuritaire de la lutte anti-terroriste en Afrique, il convient désormais de mener un combat multidimensionnel contre le phénomène du terrorisme. En outre, il faudrait associer les acteurs locaux, la société civile, les responsables religieux et, également, les médias et les acteurs économiques, afin de contrer l'évolution des activités des groupes terroristes et leur expansion géographique.

Le glissement des activités terroristes vers le Sahel, le lac Tchad et le sud de la Corne de l'Afrique signifie, d'une part, que l'émergence d'un nexus terrorisme/piraterie est un scénario de plus en plus plausible et rappelle, d'autre part, la nécessité de s'attaquer au financement des groupes terroristes en asséchant la manne financière dont ils disposent et en les empêchant, notamment, de commercialiser les richesses naturelles des territoires sous leur emprise.

La transnationalisation du terrorisme en Afrique souligne, également, l'importance de privilégier des solutions africaines, d'apporter un soutien plus ferme aux coalitions africaines, de mobiliser tous les pays africains dans la lutte contre le terrorisme, d'élargir les prérogatives de l'Union africaine et d'accroître ses moyens.

En matière de gouvernance sécuritaire, il serait opportun de procéder à l'homogénéisation de la formation des armées africaines, en renforçant l'interopérabilité et en modernisant les forces de défense et de sécurité, au développement et à la mutualisation des capacités de renseignement ainsi qu'à la mise en place d'une structure dédiée à la sécurité maritime. Il s'agit, en effet, d'un enjeu crucial dont se saisissent, à l'heure actuelle, les partenaires de l'Afrique, en ordre dispersé, sans implication de l'Union africaine.

Par ailleurs, la création d'un centre africain de réflexion sur la sécurité serait une piste prometteuse. Ce centre pourrait mettre en place une banque de données continentale, rassemblant les informations et favorisant leurs échanges entre les différents intervenants dans cette lutte.

Enfin, au titre des enjeux à venir, se pose, d'une part, celui du cyberterrorisme, qui requiert la mise en commun des moyens et un développement des capacités technologiques des Etats africains et, d'autre part, la question du retour des combattants étrangers et de leur nécessaire identification et démobilisation.

3. Le Maroc comme acteur actif de la lutte anti-terroriste en Afrique

Au niveau national, l'expérience a montré que les Marocains sont relativement imperméables aux discours radicaux. Dès 2003, le Royaume a adopté une approche sécuritaire multidimensionnelle, inclusive et proactive, qui a mis en échec plusieurs opérations terroristes et permis, depuis, le démantèlement de centaines de cellules.

Cette stratégie marocaine est, en outre, en constante mutation pour s'adapter aux évolutions de la menace, notamment, le développement des capacités cybernétiques des groupes terroristes.

La menace pour le Maroc a, cependant, connu un renouveau avec l'installation de Daesh dans la région. De fait, le commandant de l'Etat Islamique au Grand Sahara est issu des rangs du *polisario*. Qui plus est, Daesh compte parmi ses membres une centaine de miliciens du même *polisario*, lequel a toutes les caractéristiques d'un groupe terroriste, entretenant des liens avérés avec le Hezbollah, mouvement islamiste chiite.

Au niveau continental, le Maroc est conscient des interactions complexes entre la paix, la sécurité et le développement économique ainsi que de la nécessité de relever le défi que posent les conditions structurelles de la propagation du terrorisme en Afrique. Aussi, le Royaume partage-t-il avec ses partenaires africains son expérience en matière de gouvernance sécuritaire et de maîtrise du champ religieux, mais aussi les acquis de son action militaire et de renseignement sur le continent africain.

Le Maroc co-préside, par ailleurs, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et a inauguré, le 24 juin 2021 à Rabat, une antenne du bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme dédiée au contre-terrorisme et à la formation en Afrique.

Etant l'un des rares pays africains à avoir mis en œuvre, de manière autonome, une réforme du secteur de la sécurité, le Royaume est en mesure d'apporter une contribution significative à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire continentale. Cela serait envisageable, entre autres, en augmentant les effectifs de fonctionnaires marocains au sein des structures continentales afin d'assurer au Maroc une représentativité proportionnelle à son engagement en faveur de la paix africaine et de son rôle de grand contributeur, tant en termes financiers qu'en termes militaires.